



**CONSEIL NATIONAL DE CONCERTATION
ET DE COOPERATION DES RURAUX**

20 ANS AU SERVICE DU MOUVEMENT PAYSAN
« POUR NOURRIR LE PAYS, MISONNS SUR
LES EXPLOITATIONS FAMILIALES ET APPUYONS-LES »



Présentation du Système de suivi des Exploitations Familiales et de veille sur les politiques agricoles du **CNCR**



Livret sur le système et suivi des EF et de veille sur les politiques agricoles

Le mouvement paysan autonome sénégalais qu'incarne le CNCR est impliqué depuis sa naissance dans la recherche d'outils pour comprendre et pour expliquer la dynamique des exploitations familiales. Afin de participer à la concertation et au dialogue sur les politiques agricoles, le CNCR a encouragé ses fédérations membres à développer des argumentaires sur la base de recherches endogènes qui permettent de mieux faire ressortir la complexité des exploitations familiales.

Fidèle aux principes directeurs qui régissent son cadre d'intervention que sont : la reconnaissance et le respect de l'autorité de l'Etat pour la définition des politiques agricoles - l'acceptation de l'intégrité et de l'autonomie des fédérations membres - la reconnaissance de l'existence d'autres acteurs dans le secteur du développement rural - l'assumption par les ruraux de leur destinée, le CNCR entend participer efficacement aux débats sur l'agriculture du futur.

Pour cela, nous avons entamé des chantiers immenses qui vont du renforcement des capacités des leaders de notre organisation sur les politiques publiques à une connexion et une intégration de nos différentes activités de défense et de promotion de l'exploitation familiale entre les niveaux local, national et régional en passant par la recherche prospective menée par nos fédérations avec l'appui de nos techniciens et en collaboration avec nos partenaires.

Face aux lobbies des adeptes de l'agrobusiness et aux moyens immenses de persuasion dont ils disposent pour influencer nos décideurs, il était nécessaire pour le mouvement paysan sénégalais de trouver des outils permettant de construire l'argumentaire sur la viabilité, la fiabilité et la durabilité des exploitations familiales.

Le système de suivi des exploitations familiales (EF) et de veille sur les politiques publiques a été conçu à cet effet. C'est le fruit d'un long travail de recherche-actions avec les membres des exploitations familiales des différentes zones agro-écologiques du Sénégal.

Son objectif est d'aider à mieux faire comprendre la complexité et la richesse des exploitations familiales, à mieux cerner les impacts des politiques publiques sur ces dernières et à identifier des thématiques qui permettent au mouvement paysan d'interpeller les décideurs. Les exploitations familiales ont développé de fortes capacités de résilience et d'adaptation face aux crises. Elles arrivent à contribuer à la production agricole, à la sécurité alimentaire et à la création de valeur ajoutée, mais encore à la protection et à la gestion des ressources naturelles, des paysages et de la diversité biologique, ainsi qu'à l'équilibre des territoires, à l'emploi et à la sauvegarde des valeurs culturelles.

Le dispositif de suivi des exploitations familiales et la veille sur les politiques publiques, pour être efficaces, doivent être liés et articulés ; d'où l'usage du terme de système. Les informations collectées à travers le premier doivent nécessairement être mises à contribution pour influencer positivement les politiques publiques en faveur du monde rural.

Pour le mouvement paysan sénégalais, il constitue un atout pour faire des propositions, négocier et faire des lobbyings mais aussi pour défendre les intérêts des acteurs du monde rural. En apportant des informations complémentaires à celles fournies par les services de l'Etat ou sur des aspects non pris en compte par ces derniers, il aide les exploitations familiales agricoles à mieux se connaître et s'organiser



en fonction de leurs forces, de leurs faiblesses et de leurs opportunités. Le système poursuit un triple objectif. D'une part il aide à affiner les stratégies des EF et à les faire aboutir par le biais d'une pratique continue d'appui conseil. De nombreux enseignements peuvent être retirés du système pour profiler ces appuis-conseils.

D'autre part, la meilleure connaissance des réalités actuelles vécues par les EF permet d'identifier les thèmes à introduire dans le dialogue politique et d'argumenter son plaidoyer.

Enfin, cette initiative du CNCR n'est pas fortuite. Elle alimente l'observatoire régional sur les exploitations familiales et constitue un levier important dans la construction de l'argumentaire du ROPPA dans l'espace de la CEDEAO.

Nos autorités politiques devraient exploiter les résultats que produit cet outil. Ils complètent ceux utilisés par nos structures compétentes et, de surcroît permettent une meilleure compréhension de l'agriculture familiale et de sa contribution au développement et à l'équilibre socio-économique de notre pays. Tel est l'ardent souhait du mouvement paysan sénégalais.

PREMIÈRE PARTIE

Un outil pour mieux orienter les services d'appui aux EF et mieux les défendre

Dès son indépendance, l'Etat du Sénégal a placé l'agriculture et le développement du monde rural au centre de ses actions. Dans cette perspective, beaucoup de programmes et projets ont été élaborés et exécutés.

Aujourd'hui, force est de noter que les résultats escomptés ne sont toujours pas atteints. L'Agriculture traîne le poids de politiques ou de programmes inadaptés parce que non concertés et souvent peu en lien avec les réalités profondes du monde rural. Les difficultés à connaître et à comprendre les acteurs agricoles pour mettre en œuvre des politiques de développement agricole adaptées et cohérentes expliquent souvent les échecs constatés dans les programmes de développement rural.

Pour essayer de mieux faire connaître la complexité du monde rural et des exploitations familiales qui occupent plus de 95 % des exploitations agricoles, le CNCR et ses fédérations membres ont mis en place un système de suivi des exploitations familiales et de veille sur les politiques agricoles.

L'objectif est, sur la base d'une recherche-action, d'une collecte, d'un traitement et d'une analyse des informations portant sur les caractéristiques, le fonctionnement et les activités des exploitations familiales, de : a) suivre et améliorer les performances des exploitations familiales et de leurs organisations, (b) alimenter les réflexions et actions de dialogue et de plaidoyer du CNCR et (c) alimenter l'observatoire régional des exploitations familiales promu par le ROPPA.

Plusieurs aspects sont ainsi suivis et étudiés : des moyens et facteurs de production au mode de financement et de consommation, en passant



par les équipements, les relations au sein de l'exploitation, la transformation et la commercialisation, les autres activités parallèles et génératrices de revenus pour l'exploitation. Le système donne une lecture profonde de la réalité de l'exploitation agricole familiale et permet de fournir des renseignements sur l'impact des politiques publiques sur l'EFA en exploitant toutes les dépenses de l'exploitation pour l'alimentation, l'éducation, la santé, la production, l'habitat, les financements des activités de production et autres, etc...

Il permet aussi aux organisations paysannes d'identifier des éléments d'interpellation par rapport à l'orientation et à la mise en œuvre des politiques publiques et constitue un outil d'orientation et de ciblage des services rendus à leurs membres.

Le système de suivi peut aussi renseigner, l'Etat et les autres partenaires au développement dans la conception et l'exécution de nouvelles stratégies ou politiques de développement économique et social.

1. Objectifs du livret

L'objectif visé par le CNCR à travers ce livret est de capitaliser et de diffuser un système qui permet de connaître et de comprendre les exploitations familiales, de mesurer les impacts des politiques agricoles sur ces exploitations et de construire un argumentaire pour placer l'agriculture familiale au cœur des politiques publiques et actions de développement.

Ce livret permet aux acteurs du développement de comprendre comment, sur la base d'outils simples et d'une approche endogène, les organisations paysannes collectent et traitent des informations sur le vécu et l'évolution des exploitations familiales agricoles afin de permettre à leurs membres de mieux se connaître et d'adapter leurs activités pour assurer leur sécurité alimentaire et gérer les autres dépenses et activités.



Les responsables des fédérations trouveront en ce système un outil pour mieux orienter les services rendus à leurs membres. C'est aussi pour le CNCR un moyen de construire son plaidoyer et d'alimenter la concertation, le dialogue et les orientations des politiques et programmes agricoles en faisant des interpellations, en justifiant et en construisant de manière fiable la perception des paysans.

Ce livret contribue ainsi, à renseigner et à approfondir les statistiques provenant des services de l'Etat et des acteurs du développement tout en fournissant des données non prises en compte par ces derniers.



2. | Qu'entendons-nous par exploitation familiale ?

L'exploitation familiale est l'unité socio économique de base au sein de laquelle se mènent cumulativement les fonctions de production agro-sylvo-pastorale ou halieutique, de consommation domestique, de gestion des ressources naturelles, de transmission de valeurs, et de conduite d'activités non agricoles.. L'essentiel des exploitations agricoles de la région ouest africaine sont de type familial, au Sénégal. On elles constituent 95% des exploitations. En terme d'organisation sociale du travail, l'exploitation familiale implique une main d'œuvre familiale essentiellement non rémunérée, même s'il arrive qu'elle fasse appelle à une main d'œuvre externe salariée pour des prestations qu'elle ne peut assurer.

Au-delà de la multitude des concepts et des définitions, l'exploitation familiale en tant que mode de production, se caractérise par le lien étroit entre la structure, les activités, la composition du ménage ainsi que les capitaux utilisés pour la production. Cette relation est importante. Elle a des implications sur la manière dont les décisions sont prises pour le choix des types de productions, l'organisation et l'allocation des ressources à savoir la main d'œuvre familiale, le capital, la gestion des terres et les questions d'héritage. Sur le plan socio-économique et en comparaison avec l'agriculture commerciale, également appelée agrobusiness, les valeurs sociales et culturelles gardent leur importance au sein de l'exploitation familiale.

La gestion du risque revêt une importance capitale. Or l'exploitation familiale est caractérisée par un faible niveau d'utilisation des intrants agricoles. Cependant elle repose généralement sur une gamme diversifiée de productions incluant les cultures vivrières et de rente, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière et d'autres activités économiques non agricoles comme l'artisanat, le petit commerce... et mêmes des ressources externes à travers des emplois saisonniers ou permanents rémunérés de certains membres du ménage via des migrations saisonnières.

Ainsi, l'élément fondamental de l'exploitation familiale est le lien entre les dimensions économiques, sociales et culturelles et les multiples objectifs poursuivis à travers un équilibre entre les aspirations individuelles et collectives et la gestion des risques à travers la diversification des sources de revenus.

En résumé, l'exploitation familiale, tire sa spécificité à travers trois dimensions essentielles :

- Socio-culturelle : en reposant sur la ressource humaine familiale, avec une multitude de relations, d'objectifs et de stratégies combinant à la fois les préoccupations individuelles et collectives, tout en mettant en avant les valeurs de solidarité. Du fait de la diversité de leurs activités, les EF ont de grandes capacités d'adaptation en fonction de l'évolution du contexte. Un des ajustements est par exemple la réduction des superficies emblavées ou même l'abandon d'une production donnée si l'environnement économique devient défavorable, comme la baisse des prix.
- Économique : en intégrant ou combinant une gamme diversifiée d'activités en rapport avec les objectifs prioritaires (consommation, stockage, vente) et le souci de minimisation des risques.
- Technique : parce que reposant sur le désir de sauvegarder et d'améliorer la ressource productive dont elle dépend mais aussi en ayant le souci d'innover pour s'adapter à l'évolution du contexte et pour répondre aux défis présents et futurs.

Les exploitations familiales sont au cœur de l'Agriculture mondiale. L'agriculture des sociétés industrielles est marquée par la persistance d'une structure familiale de production. Les pays industrialisés ont une agriculture

reposant essentiellement sur l'exploitation agricole familiale, entité constituée par le regroupement, entre les mains de l'agriculteur et des trois facteurs de production que sont la terre, le travail et le capital.

Les institutions internationales reconnaissent maintenant le rôle essentiel de l'agriculture familiale dans la lutte contre la pauvreté et pour l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Les exploitations agricoles familiales sont garantes de nourriture, de richesses économiques et culturelles, de la biodiversité et de l'aménagement durable du territoire.

Pour l'IFPRI, « Seuls les petits agriculteurs peuvent permettre d'éradiquer la famine en Afrique ». Cet institut soutient que l'accroissement de la production des petites exploitations permettrait non seulement d'augmenter leurs revenus et de pérenniser la sécurité alimentaire, mais également d'abaisser le prix des denrées alimentaires, au niveau national, ce qui stimulerait le reste de l'économie et réduirait la pauvreté. L'accroissement des rendements de 1% peut permettre à 6 millions de personnes de plus d'obtenir un revenu supérieur à 1 \$ US par jour.

3 | Les possibilités d'utilisation du système de suivi des EF et de veille sur les politiques publiques

La particularité du système réside dans le fait qu'il permet de faire un lien entre plusieurs acteurs (exploitant familial, association et organisation de producteurs, structures de recherche, structures de conseil, partenaires au développement, etc.) en faisant ressortir les intérêts que chaque acteur peut tirer suivant le niveau où il se trouve.

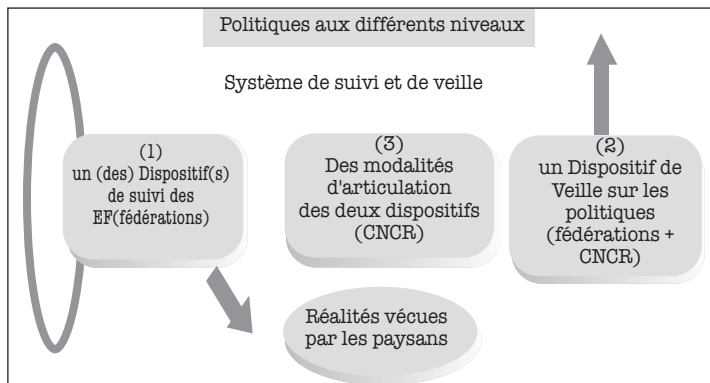


Ainsi le système permet à l'OP d'avoir une meilleure compréhension du fonctionnement des familles rurales notamment les EF. Cette connaissance approfondie de la famille permet de mieux orienter les ressources et les politiques publiques destinées au monde rural.

Le système permet, par ailleurs, à la famille de mieux comprendre et connaître les décisions ainsi que le rôle et les responsabilités des uns et des autres ; ce qui les aidera à faire face aux périodes difficiles et à mieux guider leurs options et leurs actions.

Les décideurs et les acteurs au développement, quant à eux, trouveront en ce système un instrument qui permet de générer des informations pertinentes notamment dans : (i) la prise de décisions réalistes et réalisables pour le développement, (ii) la construction d'argumentaires pour influencer les orientations de l'Etat, les partenaires et les EF elles mêmes, (iii) dans la stimulation et la création de synergies entre acteurs internes et externes du monde rural (producteurs, institutions publiques, partenaires au développements, etc.) et (iv) dans l'explication et l'apport d'informations complémentaires aux statistiques agricoles.

DEUXIÈME PARTIE | Un système de suivi des EF et de veille sur les politiques à plusieurs dimensions



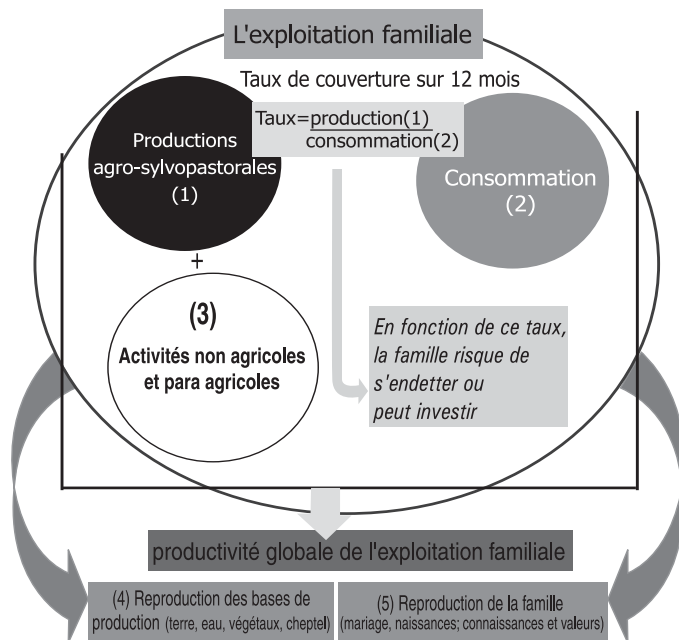
2.1 | Un outil pour mieux renseigner les dynamiques des EF, indiquer les services et les modalités

Contrairement à ce que l'on pourrait penser les exploitations familiales agricoles obéissent à des dynamiques internes et externes très complexes qui sont difficiles à cerner par les méthodes d'enquêtes classiques. L'ancrage culturel des familles rurales basées sur la sobriété, le caractère stoïque de leurs membres qui sont peu enclins à s'apitoyer sur leur sort ou à se livrer à des inconnus inhibent des informations qui peuvent s'avérer décisives dans la caractérisation et la connaissance de l'exploitation familiale. D'autant plus que, les outils d'enquêtes des services de l'Etat ne permettent pas toujours de prendre en compte tous ces aspects de l'exploitation agricole familiale.

Le dispositif de suivi des EF constitue un outil qui permet au système de mieux renseigner les dynamiques des EF. Ce dispositif utilise le bilan simplifié comme instrument pour donner un contenu sur le vécu des EF.

Le bilan simplifié permet de saisir toutes les dimensions de l'exploitation familiale. L'entretien ne se fait pas seulement avec le chef d'exploitation, mais avec son ou ses épouses et si possible avec ses enfants et les sourgas (main d'œuvre saisonnier). Par ailleurs, l'entretien ne porte pas seulement sur la production (qui est quantifiée selon les unités de mesure locales, puis rapportée aux prix du marché), mais aussi sur la consommation familiale (autoconsommation et achats sur le marché). Pour permettre des comparaisons, tous les calculs (y compris ceux relatifs à l'autoconsommation) se font en valorisant les données quantitatives à partir des prix pratiqués sur le marché.

Le Bilan Simplifié consiste à conduire des entretiens collectifs semi-directifs avec des familles volontaires à partir du bilan chiffré d'une campagne où l'on met en balance la valeur de la production primaire (élevage et agriculture) et celle des dépenses familiales de base de façon à déterminer pendant combien de mois et de jours la famille a pu couvrir ses dépenses avec la production agropastorale de son exploitation. On appelle cette donnée « taux de couverture ». Il peut être égal, supérieur ou inférieur à 12 mois; ce qui aura des conséquences très différentes pour la famille et l'exploitation. Il est calculé en présence de toute la famille sur la base des informations qu'elle fournit. Cette famille est invitée à commenter le taux très parlant pour elle. De cette façon, elle est amenée à expliquer sa stratégie et livre de nouvelles informations sur sa vie, ses difficultés, ses activités et ses projets. La discussion qui s'instaure permet d'entrer dans une démarche d'appui-conseil. L'approche du bilan simplifié, qui s'apparente à celle de la recherche-action, implique fortement la famille dans l'interprétation des résultats et la recherche de solutions.



L'innovation dans cette démarche est que la collecte des données est simplifiée afin de pouvoir réaliser séance tenante les calculs permettant de déterminer le degré d'autosuffisance de la famille (le "taux de couverture") et de restituer immédiatement les résultats à la famille.

Le bilan simplifié vient en complément aux autres méthodes de collecte et d'analyse de données.

Pour les pouvoirs publics, le système devrait permettre de mieux appréhender des situations rarement prises en compte en économie rurale comme les apports financiers des migrants, l'artisanat ou d'autres

activités (transformation, commerce) qui contribuent significativement à la nourriture de la famille en cas de déficit alimentaire. Les aménités territoriales sont également identifiées avec la situation de référence (terre, matériel, main d'œuvre,...).

Aussi, le système permet de cerner et d'identifier le « nœud stratégique » sur lequel l'appui devrait porter pour être efficace. Par exemple, il peut montrer que dans certaines zones, plutôt que de chercher à investir dans l'agriculture, sur des sols trop dégradés, il serait préférable de soutenir l'élevage pour restaurer la fertilité.

Les principaux indicateurs que le bilan simplifié permet de produire au moment de son exploitation :

- Taux de couverture : le degré de sécurité alimentaire de la famille, et les performances de l'exploitation
- Ratio élevage : la part que le chef d'exploitation donne à l'élevage dans sa stratégie de production, ainsi que le degré d'intégration de l'exploitation dans l'agro-pastoralisme.
- Ratio des charges de production : Pour faire un premier diagnostic sur les choix de gestion de l'exploitation
- Taux d'insertion au marché : Pour apprécier le degré d'orientation vers le marché (et donc de monétarisation) de l'exploitation
- Dépendance alimentaire par rapport au marché : Pour apprécier la "souveraineté alimentaire" de la famille
- Dépense quotidienne par personne : Pour apprécier le niveau de vie de la famille
- Etc.,...a

2.2 | Un outil de plaidoyer pour les exploitations familiales

Depuis le milieu des années 80, les paysans, les producteurs agricoles et leurs organisations professionnelles, font face à de nombreux enjeux et défis, touchant directement leur métier et leur moyen d'existence et notamment aggravés par les politiques néo-libérales et celles liées à l'ajustement structurel.

De ce point de vue, au risque de ne plus pouvoir exercer leurs activités, les paysans, les producteurs agricoles et les autres acteurs ruraux, se voient ainsi obligés de s'affirmer pour influencer la prise de décision concernant les politiques agricoles et commerciales.

Parvenir à relever un tel défi requiert inévitablement que les paysans et leurs organisations se dotent d'outils pour non seulement influencer les politiques, mais également pour participer désormais à leur formulation et à leur mise en œuvre de manière cogérée.

Avoir la volonté d'influer ne suffit pas, encore faut-il en avoir la compétence et développer des capacités d'analyse. Par exemple, au niveau du secteur primaire qui est prioritaire pour notre pays, l'importance, les capacités, les potentiels, les contributions des exploitations familiales et leurs évolutions ne sont pas assez démontrés. Ces aspects sont pourtant indispensables à toute prise de décision rationnelle ; ils demeurent des éléments pertinents en vue d'entreprendre des actions de négociation et de plaidoyer pour le mouvement paysan dans la définition des grandes orientations stratégiques du secteur.

C'est en cela que le système de veille et de suivi des EF constitue un outil d'action et pour le plaidoyer car permettant de bien saisir la dynamique et la situation des familles rurales ainsi que les impacts que les politiques publiques ont sur elles.

Il repose essentiellement sur les tournées nationales et sur les analyses faites par les personnes ressources mobilisées à cet effet comme ce fût le cas avec le groupe restreint de réflexion stratégique qu'il s'agira de redynamiser.

Les tournées nationales sont organisées chaque année sur l'ensemble du territoire national. Elles sont au nombre de 3 (avant la campagne agricole, durant la campagne agricole et à la fin de la campagne agricole) et s'effectuent à 2 niveaux :

- Au niveau local pour constater les effets des programmes agricoles des paysans et assurer la diffusion d'informations auprès des paysans.
- Au niveau national pour la synthèse des données recueillies au niveau locale, l'analyse, la restitution et la validation par le CA et pour la diffusion sous différentes formes (rapport, memorandum, etc.) au grand public.

Les résultats des tournées permettent d'informer les paysans du CNCR d'une part et d'autre part d'identifier les facteurs que le paysan doit maîtriser, et l'environnement social et économique qu'il faut promouvoir pour permettre à l'exploitation familiale d'évoluer et contribuer à l'essor de la région et du Pays.

2.3 | Un outil qui permet de faire le lien entre le vécu des EF et les impacts des politiques publiques

Afin d'assurer l'articulation entre les différentes composantes du système de veille notamment le dispositif de suivi dans les fédérations ; le dispositif de veille sur les politiques et programmes agricoles, le CNCR a mis en place un comité national inter-fédération élargi à des structures de conseil, de recherche et des services étatiques.

Un atelier méthodologique a permis de dégager ses caractéristiques et sa composition. Ainsi, le comité est endogène et ouvert aux autres acteurs du monde rural (DAPSA, ANSD, IPAR, ISRA, ANCAR, CRES, personnes ressources, autres). Ses travaux se rapprochent autant que possible des normes scientifiques et techniques.

Le comité a 4 fonctions : (i) l'appui-conseil au Conseil d'Administration du CNCR, (ii) le suivi, l'évaluation, la coordination de la mise en œuvre du suivi des EF et de la veille sur les politiques pour le CNCR, (iii) le traitement des données (niveau supérieur) et (iv) la communication.

2.4 | Une élaboration en plusieurs étapes

Le processus du système de veille et de suivi repose sur : (i) le développement des capacités du comité national mis en place à cet effet, (ii) la mise en œuvre des bilans test et (iii) la validation par le conseil d'administration suivie de l'extension du système à l'ensemble des fédérations membres du CNCR.

Le développement des capacités du comité a reposé sur les étapes suivantes : (1) création du comité, (2) atelier de lancement, (3) Etudes-test, (4) atelier méthodologique et (5) validation par le CA du CNCR.

L'extension du système à l'ensemble des fédérations membres du CNCR se fera à deux horizons temporels. A court terme il s'agira d'élargir l'échantillon en passant de 12 EF à 2000 qui seront suivies. A moyen/longs termes (à partir de 2014), il s'agira de passer de 3 à une dizaine de fédérations membres du CNCR pour nourrir le contenu du mouvement paysan.

CONCLUSION

Les activités des exploitations familiales sont par essence multifonctionnelle : elles ont des répercussions sur les ressources naturelles, sur la biodiversité, sur les modes de vie des populations, sur l'occupation des territoires, sur l'emploi dans les zones rurales et sur la sécurité alimentaire.

Le système de suivi et de veille sur les politiques agricoles permet de comprendre comment se décline cette multifonctionnalité des exploitations familiales et les stratégies qu'elles développent pour proposer de nouvelles dynamiques ou s'adapter aux évolutions de l'environnement. Cela explique en même temps pourquoi l'agriculture familiale doit être une priorité nationale et de quelle façon l'exploitation familiale peut se reproduire et se pérenniser en évoluant afin d'assurer un avenir décent au plus grand nombre des paysans, des pêcheurs, des pasteurs et des forestiers ect... et participer au développement du monde rural.

Il aide à faire ressortir le rôle éminent des femmes et des jeunes qui sont souvent ignorés dans les politiques publiques. Les femmes sont des productrices au sein de l'exploitation et jouent un rôle essentiel dans la gestion des dépenses familiales. Elles complètent les revenus de l'exploitation de façon parfois substantielle par les apports de leurs activités complémentaires, et dans certains cas de leur épargne.

Grâce à cet outil élaboré par le mouvement paysan sénégalais, les pouvoirs publics et leurs partenaires devraient désormais reconnaître les différentes fonctions des exploitations familiales et baser leurs actions sur la mise en place de politiques de développement centrées sur elles pour un développement harmonieux et durable de nos territoires et de notre pays.

©copyright CNCR

Lotissement CICES, lot n° 58 A

Tél. 221 33 827 74 53 - 33 827 74 51

Fax : 221 33 827 70 80

Email : cnr@cncr.org

site web : www.cncr.org

